PEDI'ADO INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2026-2027

Pour valider l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs de la MJSM, merci de nous transmettre votre règlement. Si votre enfant vient régulièrement, nous acceptons plusieurs règlements. En cas de difficultés financière, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous retourner ce document en main propre afin que nous en discutions. Nous pouvons, si besoin, éditer des devis et des factures pour vos dossiers de demandes d'aides ou vos CE.

Participation financière jusqu'au 31/08/2027 : **1,5 €** par enfant et par heure

Accueil des collégiens à la Maison des Jeunes

Les collégiens qui viennent seuls sont les bienvenus à la Maison des Jeunes après l'école pour prendre leur goûter, **faire leurs devoirs** et profiter des activités jusqu'à leur départ.

Vous trouverez ci-joint une fiche vous permettant d'estimer leurs jours et heures de présence. Si ce planning évolue, change ou n'est pas exact, ce n'est pas grave : nous faisons pleinement confiance aux familles. Ce document est simplement un outil pour vous aider à évaluer leur temps de présence.

Pour rappel, le tarif est de **1,50 € par heure de présence**. Vous pouvez calculer votre règlement au trimestre ou pour l'année entière.

Ils viendraient les :

Lundi ☐ Mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐

Comment faire le calcul ?

1. Additionnez le nombre d'heures où votre enfant sera présent chaque semaine (ex. : 2h le mardi + 2h le jeudi = 4h / semaine).
2. Multipliez vos heures hebdomadaires par 1,50 € pour obtenir votre tarif par semaine.
3. Multipliez par le nombre de semaines de la période.

Période	Nombre de Semaines d'écoles	Votre calcul	Montant
1er trimestre :	14 semaines	 h × 1,50 € × 14	….. €
2nd Trimestre :	12 semaines	 h × 1,50 € × 12	….. €
3e Trimestre :	10 semaines	 h × 1,50 € × 10	….. €
Total année scolaire :	36 semaines		….. **€**

Information :

Nous fournissons le Goûter - Pour le plein de vitamines, nous proposons désormais des fruits de saison (pommes, abricots et autres variétés selon les arrivages).

Arrivée autonome :

Nos animateurs accompagneront vos enfants dans toutes les étapes de l'après-midi. **La fermeture se fait à 19h00**. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas de retard, merci de nous prévenir au 01 43 31 44 84.

Pour les collégiens qui arrivent de manière autonome, il est demandé de se présenter au bureau dès leur arrivée afin de s'inscrire sur le registre de présence. Cette démarche nous permet de savoir quels jeunes sont présents au sein de la Maison des Jeunes et de garantir leur sécurité. **Avant de quitter la structure**, les collégiens doivent également prévenir le bureau de leur départ afin que nous puissions mettre à jour le registre de présence et maintenir une relation de confiance avec les familles.

Bien vivre sa journée à l'accueil de loisirs de la Maison des Jeunes de Saint-Médard, c'est d'abord venir avec son plus beau sourire. C'est aussi apporter sa bonne humeur, cette énergie positive qui rend chaque moment plus agréable. C'est arriver avec l'envie de s'amuser et de créer des souvenirs. C'est accepter de s'ouvrir aux autres et de participer à la vie du groupe avec enthousiasme.

Je paye par carte ☐ Je paye par chèque ☐ à l'ordre des "**Jeunes de saint Médard**"

Nom de ou des enfant (s) :

.....

Prénom de ou des enfants (s) :

.....

Ecole et Classe de ou des enfant (s) :

.....

Date : / / Signature :

3, rue du Gril -75005 Paris - 01 43 31 44 84 - jeunesdeaintmedard@mjsm.fr - mjsm.fr